



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



La journée Portes Ouvertes de la PJJ au Centre Fermé de Pionsat A pris des airs de forteresse assiégé, Alors que la Justice des Enfants est menacée !

Cette année, l'opération de communication de la PJJ est convoquée au Centre Fermé de Pionsat. Alors que la Justice des Enfants est plus que jamais en danger après le vote du Sénat, la direction territoriale a décidé d'apporter son soutien à la promotion d'un Centre Fermé (après celui d'un CER l'année précédente).

En lisant le mot d'invitation du Maire de la commune de Pionsat, nous pouvons aussi comprendre que les professionnels de la PJJ ne sont pas les bienvenus, sauf ceux qui sont d'accord avec lui et qui pensent que le Centre Fermé de Pionsat représente la majeure partie du travail que nous faisons à la PJJ. Nous savons tous que ce n'est pas le cas !

A la fin nous pouvons lire de la part de cet édile grand défenseur du groupe SOS : *« Cette journée de présentation est l'occasion, pour celles et ceux qui le souhaitent, d'en savoir plus et de se rendre compte par elles-mêmes/eux-mêmes du travail effectué, ainsi que du décalage entre la réalité et la calomnie, orchestrée, facile et incessante, dont l'établissement fait l'objet pour de basses raisons. »*

La Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté, la déléguée du Bâtonnier du Barreau de Clermont-Ferrand ainsi que les parlementaires apprécieront le jugement qui est fait de leur travail, au regard des éléments inquiétants qui sont régulièrement relevés à chacune de leurs visites.

Une telle initiative n'est qu'une démonstration de soutien maladroit à une structure qui est loin d'avoir fait ses preuves depuis son ouverture en 2010, et ne sert qu'à masquer l'état de notre administration, fragilisée par la politique menée par la direction de la PJJ.

Pour notre part, nous faisons le constat que la situation des services de la PJJ d'Auvergne n'a jamais été aussi préoccupante, tant sur le plan des moyens que de celui de l'exposition des personnels à des Risques Psycho-Sociaux.

Pour information, nous voulons rappeler à notre administration « locale » mais aussi aux « partenaires » de la PJJ que le 26 mars dernier le Sénat a voté la PPL Attal et notamment les points suivants :

- **Comparution immédiate à 15 ans,**
- **Renversement du principe de l'atténuation de la peine (excuse de minorité) pour les 16 -18 ans jugés pour certaines infractions**
- **Amendement autorisant les assureurs à se retourner contre les familles au niveau de la RC avec la possible mise en place d'une forte franchise...**

**Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
SECTION AUVERGNE – snpespjjauvergne@Mailo.com**

Nous appelons avec l'ensemble des organisations professionnelles de la PJJ, des avocats et des magistrats, mais aussi les associations de l'enfance et les personnalités de la société civile à une mobilisation à la reprise des débats parlementaires en mai prochain, afin de défendre les principes de la Justice des Enfants.

Si par malheur, ce texte était finalement validé par l'Assemblée Nationale, très clairement il ne restera plus grand-chose d'éducatif dans les tribunaux pour enfants et dans les services de la PJJ. L'utilité du maintien d'un service public d'éducation au Ministère de la Justice pourrait même se poser.

Aussi, alors que ce texte de loi nie toute éducatibilité aux enfants, piétine un siècle de travaux sur la psychologie de l'enfant, la parentalité et plus généralement sur toutes les recherches en Sciences humaines ; la stratégie de la forteresse assiégé mis en œuvre par certaines structures ou directions nous paraît vaine et dérisoire !

Le SNPES-PJJ/FSU Auvergne proteste solennellement contre les attaques en cours contre ce qui a fait l'honneur de notre pays en matière de justice pénale des enfants : les principes éducatifs de l'ordonnance du 2 février 1945, issus des travaux du Conseil National de la Résistance.

Stop aux attaques contre la justice des Enfants ! Des moyens pour l'Education, Pas pour l'enfermement !

